

Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°37 - octobre 2017

Dans ce bulletin, quelques « 2^{èmes} »...



Photo : JC Mithouard

UNE 2^{ème} BIB DE RUE !

2^{ème} Fête du Loup Vendredi 10 Novembre



Apéritif offert
19h Maison du Peuple
Déambulation dans le village
Buvette-Restaurant
Soirée

LA 2^{ème} FÊTE DU LOUP !

L'ART'récup



LA 2^{ème} RÉSIDENCE D'ARTISTE !

Et bien d'autres actualités...

Stage Stage-concert 40 €

Concert Entrée 8 € Gratuit - de 12 ans

Chœur de Celleneuve
Dirigé par Rachel Raiszafy

PIANO Cécile Chauveau
BATTERIE Vincent Banteli

GOSPEL

CASTELNAU-DE-GUERS
Maison du Peuple

Ateliers : 4 Ateliers enfants (8-11ans) : 16h10 - 17h10 pendant les NAP
4 Stages adultes : 18h30 - 20h30

Lundi 27/11
Lundi 04/12
Lundi 11/12

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 10 novembre 2017

UNE 2^{ème} INITIATION AU GOSPEL !

à 20h

enseignements et inscriptions Maëva au 06.21.00.19.96



ÉDITO



Très chers concitoyens,

Comme la couverture de votre bulletin d'informations le suggère, cette période est particulièrement propice aux « 2^{èmes} ! »

Le hasard du calendrier des événements sur Castelnau de Guers met en avant ce que nous pourrions tenter d'appeler une « *Corrélation Poulidorienne* ».

Pourtant, loin de moi l'idée que ce souvenir impromptu de Raymond Poulidor, « l'éternel second », ne ravive le pénible souvenir des huit échecs successifs à quelques encablures du maillot jaune, mais bien celui d'un athlète qui a marqué de son empreinte et de sa classe l'histoire du cyclisme sans avoir remporté un seul Tour de France.

Dans l'organisation d'événements, la « deuxième » est généralement la validation d'une première expérience réussie, ou pour le moins prometteuse.

La **seconde Bib de rue** inaugurée tout récemment au quartier Beauregard est un symbole fort. Elle valide une volonté, qui fut parfois perçue comme un peu folle, de mise à disposition de tout le monde et à tout moment de livres que chacun peut déposer, emprunter, rapporter. L'association l'Attrape-Livres qui porte à bout de bras ce projet est pour beaucoup dans cette réussite.

Merci à tous ses bénévoles !

La **seconde résidence d'artiste** vient prolonger la volonté municipale de soutenir les artistes à travers le processus de création en lien avec la vie de la commune. C'est l'occasion de suivre les travaux remarquables d'Anna Hauser-Pellerin, artiste plasticienne installée à Castelnau depuis fort longtemps, et de partager avec elle une expérience créative enrichissante.

Profitez-en !

La **seconde Fête du Loup** permettra à ce jeune animal de prendre encore un peu plus racine dans la vie locale et ses traditions, toujours fidèlement accompagné de sa fée et de ses musiciens. La jeunesse est aussi l'apanage de beaucoup de bénévoles qui portent à bout de bras (*c'est le cas de le dire*) cet animal totémique jusqu'aux villes et villages alentours.

Bravo à eux !

Enfin, l'association Générations Castelnau propose une **seconde initiation au gospel**. Le souvenir d'une première expérience vécue lors des journées Culture, Terroir et Vin de 2014 dirigée par la chanteuse Rachel Ratsizafy a été le véritable moteur d'un projet qui permettra à toutes les générations de participer à une série d'ateliers pour préparer la première partie du concert de Noël du Chœur de Celleneuve le vendredi 22 décembre.

Cela nous promet une fin d'année forte en émotions !

À toutes ces "deuxièmes", nous souhaitons un éclatant succès.

Et selon l'expression consacrée qui permet dans ce cas précis de ménager un espoir en l'avenir qui en a bien besoin en ces temps pour le moins tumultueux, j'ose ici rappeler que...

« Jamais deux sans trois ! »

Fraternellement,
Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CCAS) SOUTENONS LES AIDANTS FAMILIAUX

Le CCAS organisera avant la fin de l'année **une rencontre** afin de **soutenir les aidants familiaux** :

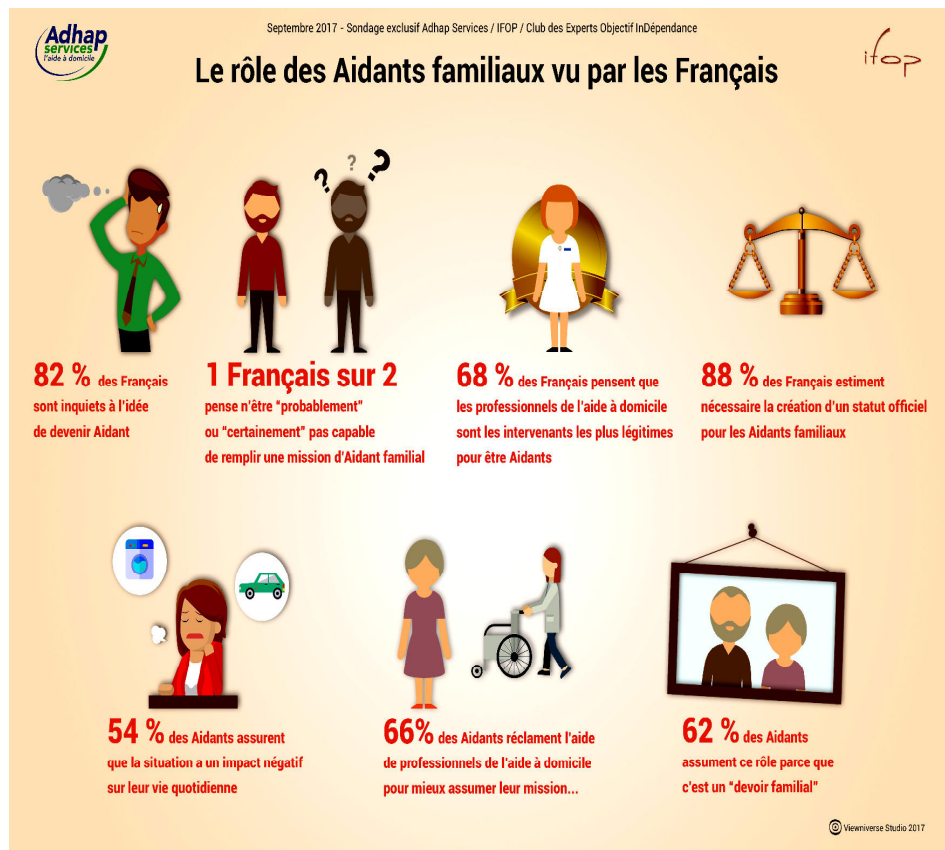
Mercredi 13 décembre
à 14h à la salle polyvalente.

Les aidants familiaux sont des proches d'une personne en situation de dépendance. Ils s'occupent d'elle quotidiennement, souvent en parallèle de leur vie personnelle et professionnelle.

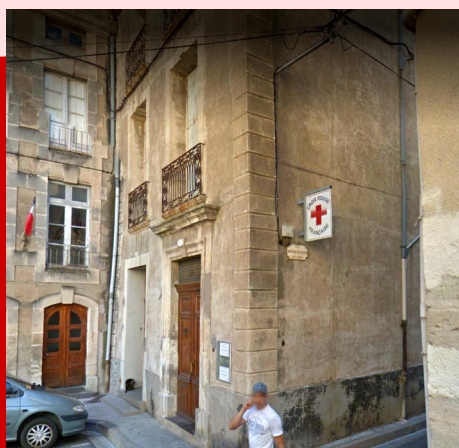
Les aidants jouent un **rôle de coordinateur** auprès des différents intervenants professionnels et permettent le **maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie**.

Avoir un rôle d'aidant est difficile : vie professionnelle et personnelle sont toutes deux affectées.

Vous pouvez dès à présent poser vos questions au secrétariat de la Mairie.



SOLIDARITÉ CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE DE PÉZENAS « CŒUR D'HÉRAULT »



11 Rue Louis Blanc - 34120 Pézenas
Présidente : Mme Annie Boullis
Tél : 04 67 98 13 98 - 06 37 46 64 99
ul.coeur-herault@croix-rouge.fr
anne-marie.boullis@croix-rouge.fr

Vestiboutique : 23 avenue Aristide Briand, Pézenas.
Secourisme : 07 87 78 95 66

Formations secourisme : formation.coeur-herault@croix-rouge.fr



ENTRETIEN - TRAVAIL ESTIVAL AVEC LES SAISONNIERS

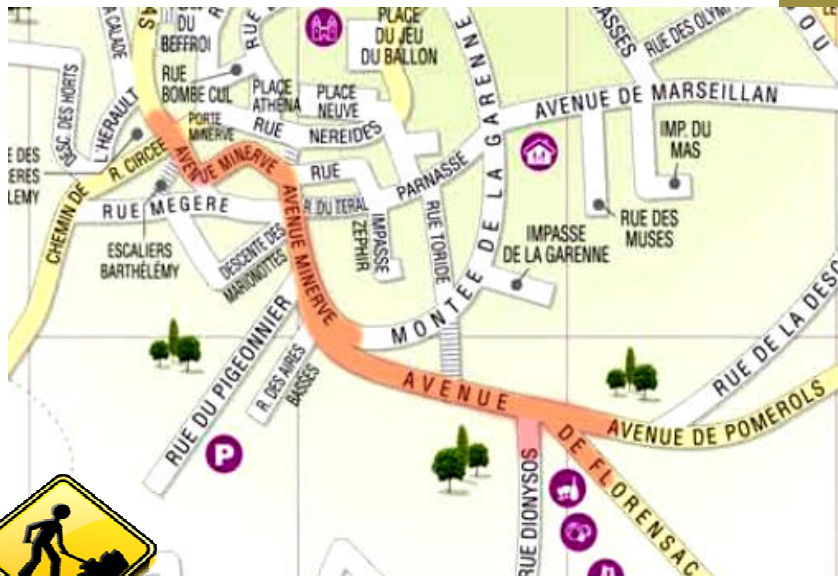


La salle polyvalente
a été entièrement
repeinte.



Nettoyage du chemin de randonnée de l'ermitage
Saint Antoine et de la « plagette » au bord de
l'Hérault avec Messieurs Bernard Woimant
(association AC3) et Pierre Izard, saisonnier..

LES TRAVAUX DE RÉFECTION COMMENCERONT DÉBUT 2018



- ⇒ La réfection des réseaux eau assainissement par la **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée** ;
- ⇒ La réfection du réseau gaz par **GRDF** ;
- ⇒ L'enfouissement des réseaux électriques, télécoms, la fibre par **Hérault Energies** ;
- ⇒ Le remplacement de la bande de roulement par le **Conseil Départemental** ;
- ⇒ La création de trottoirs par la **Commune**.

Le planning définitif des travaux devrait être arrêté d'ici le 15 décembre.

Les propriétaires des biens longeant ces voies ainsi que les riverains de ces voies, désirant faire des branchements eau, assainissement, gaz, demande préalable, permis de construire... sont priés de déposer un dossier en mairie avant le 30 novembre 2017.

Le Conseil Départemental n'autorisera aucune ouverture de voirie pendant 3 ans minimum (voire plus si la chaussée est en bon état).

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux qui assureront la sécurité de la traversée du village, nous travaillons avec tous les partenaires pour faire en sorte que cette gêne soit la plus contenue possible.

D'ores et déjà, la Municipalité vous invite à concrétiser votre solidarité envers les commerçants et artisans du village, en vous rendant dans leurs magasins ou boutiques, pas pour y tailler la bavette, mais pour y faire quelques emplettes.

→ ÉCOLE DES SAUTAROCHS

L'école des Sautarochs accueille pour cette année scolaire 2017/2018, 109 élèves !!

Le **spectacle du 5 juillet** sur le thème des Métiers a embarqué un public conquis par les prestations de nos artistes en herbe !



Les rythmes scolaires sont restés inchangés pour cette rentrée et seront sujets à discussion pour la **rentrée de septembre 2018**.

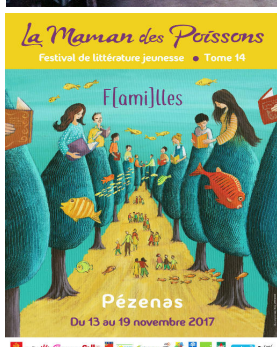
HORAIRES	<u>Ouverture du portail</u>	<u>Début de la classe</u>	<u>Fin de la classe</u>
Matin	8h35	8h45	12h00
Après-midi	13h50	14h00	16h00
Mercredi matin	8h50	9h00	12h00

Lundi, Mardi, Jeudi de 16h à 17h10 : NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) organisées par la commune, inscriptions au Service Enfance Jeunesse.

La classe de CE1/CE2 de Mme Réquena s'est rendue le mercredi 21 septembre au **Domaine de Castelnau** pour une visite de la Cave de M. Christophe Muret.

Un projet autour de la vigne et du vin est en cours d'élaboration avec M. Philippe Cauquil.





De nombreux projets sont déjà au cœur des conversations de nos élèves avec **Le Festival de la Maman des Poissons** dont le thème cette année est « **Famillies** ».

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents d'élèves, partenaires et amis de l'école, **une année scolaire 2017/2018 riche et studieuse !**

Pour l'équipe pédagogique, la directrice de l'école des Sautarochs, Julie Nadal

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE LA CAF SUBVENTIONNE L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT

La **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F.)** subventionne l'achat d'équipement pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement à hauteur de **40%** :

Montant de l'équipement : **4 844 €** / Montant de l'aide : **1 938 €**



LE SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL L'ÉDUCATION NATIONALE VOUS ACCUEILLE

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes intéressé(e) par une mission d'intérêt général ?
Devenez volontaire pour une mission de service civique.

L'ÉDUCATION NATIONALE ACCUEILLE DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE AU SEIN DE SES SERVICES ET DE SES ÉTABLISSEMENTS (écoles, collèges, lycées).

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Les missions sont indemnisées **573 euros (+ 106 euros supplémentaires)** si vous êtes bénéficiaire du RSA ou d'une bourse sur critères sociaux).



UN SERVICE CIVIQUE
EN ÉCOLE, COLLÈGE
& LYCÉE : C'EST POSSIBLE !



* **Où** : Services administratifs et écoles, collèges, lycées de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.

* **Quand** : A partir du 1^{er} Octobre 2017.

* **Durée de la mission** : Entre 7 et 9 mois.

* **Missions** - Dix grands types de missions vous seront proposés :

01. Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire ;
02. Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté ;
03. Soutenir des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport ;
04. Soutenir des actions et projets d'éducation au développement durable ;
05. Animer la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale ;
06. Contribuer à l'organisation du temps libre des internes en développant des activités nouvelles ;
07. Contribuer à la prévention des addictions ;
08. Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire ;
09. Aider à l'information et à l'orientation des élèves ;
10. Contribution à l'animation de la vie lycéenne.

* **Pourquoi m'engager ?**

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de **nouvelles expériences** et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une **mission au service de la collectivité**.

En accomplissant une mission de Service Civique, vous aurez la possibilité de **recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social**.

C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de **nouvelles compétences**. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un **tutorat individualisé** et d'un accompagnement à la définition de votre **projet d'avenir**.

Le Service Civique prend en compte vos besoins et vos attentes et constitue une étape importante de votre engagement dans la société.

* **Comment m'engager ?**

Actuellement, les offres de missions précises sont en cours de rédaction. Dès qu'elles seront validées elles seront déposées sur le site : www.service-civique.gouv.fr

Mais si vous êtes intéressé(e) par une mission de Service Civique, remplissez la fiche d'intention de candidature jointe pour faire dès à présent acte de candidature. (en annexe)

Pour nous contacter :

Par Voie Postale :

Rectorat de l'Académie de Montpellier
SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL
31 Rue de l'Université
34064 MONTPELLIER CEDEX 1

Par Téléphone :

Sophie CHATEL : 04.67.91.53.58
Martine BOLUIX : 04.67.91.52.03

Par Mail :

sophie.chatel@ac-montpellier.fr
martine.boluix@ac-montpellier.fr

LUTTER CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

LES ACTIONS DE L'AGGLO

La chenille processionnaire du pin est reconnaissable par sa couleur brune relevée de tâches orangées. Elle se déplace en « procession » suivant un fil de soie. Les larves se nourrissent des aiguilles de pin, se développent dans un nid puis quittent l'arbre pour s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre. Recouverte de poils légers et fragiles, la chenille processionnaire a un **fort pouvoir urticant qui provoque de sérieuses réactions chez les enfants, les personnes allergiques**, (démangeaisons très vives, conjonctivites, irritation de voies respiratoires) et **peut se révéler mortel chez les chiens et les chevaux**.

Consciente de ce danger, l'Agglo met en œuvre des actions récurrentes pour limiter la prolifération de cet insecte. Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles, les traitements sont à **renouveler chaque année**. Les **zones étendues et fores-**

tières de plus de 2000m2 situées à plus de cinquante mètres des habitations sont traitées **par voie aérienne**. Chaque automne, l'office nationale des forêts survole les zones en hélicoptère et répand un **produit phytosanitaire biologique** sur la cime des arbres pour éliminer les papillons.

Au sol, c'est une lutte mécanique qui s'engage. Les agents de l'Agglo traitent les arbres avec un canon homologué pour asperger les aiguilles d'un produit qui empoisonne les chenilles. **Près d'un millier d'arbres** sont traités ainsi.

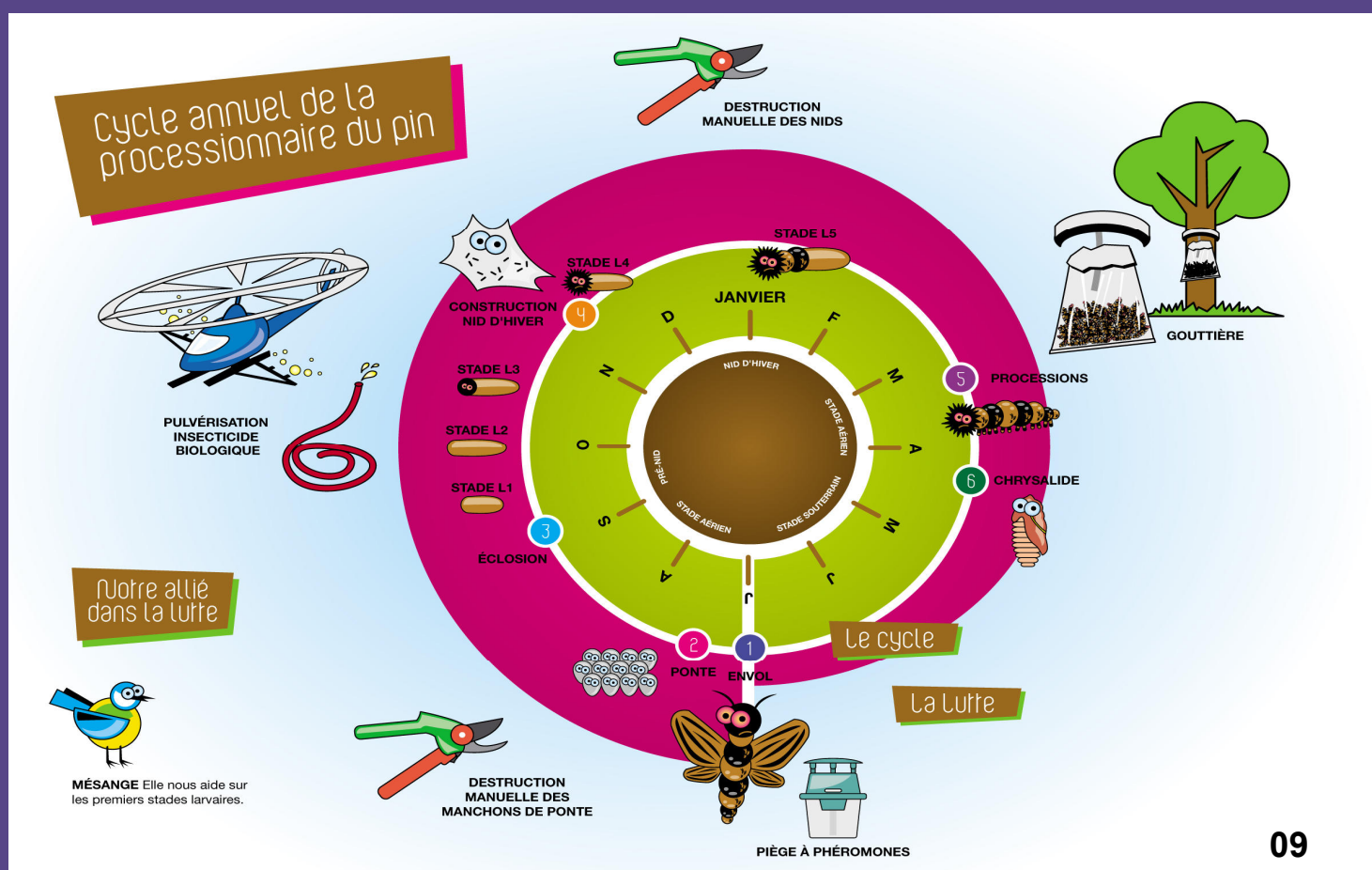
Autour des zones sensibles (écoles, collectivités, périmètres urbains), l'Agglo place des **pièges sur les arbres** : les pièges à collier capturent les chenilles au moment de leur descente vers le sol, les pièges à phéromones attirent et emprisonnent les papillons mâles pour éviter qu'ils fécondent les femelles.



Ces méthodes sont simples et respectueuses de l'environnement.

Malgré toutes ces précautions, des nids peuvent subsister. Lorsque des nids sont signalés ou repérés les agents de l'Agglo, après avoir pris soin de se protéger contre les risques d'urtication en s'équipant de masques, lunettes et gants, procèdent à l'enlèvement puis à l'incinération des nids.

Pour protéger vos jardins, favorisez l'installation d'un prédateur naturel : **la mésange**. Elle est un **prédateur naturel** de la chenille processionnaire. Si vous souhaitez lutter contre l'invasion de cet insecte dans votre jardin, n'hésitez pas à installer un nichoir pour permettre aux mésanges de s'installer. C'est un moyen biologique ludique, écologique et efficace de lutter contre ce fléau.





BON À SAVOIR ! LE SECRÉTARIAT RÉPOND À VOS QUESTIONS

Vos questions sont légion et forment un tout complexe, qui nous permet d'avoir une pensée sur vos possibles interrogations.

Voici quelques idées :

RUBRIQUE FINANCES /

🔗 *Qui s'occupe de l'eau ?*



La mairie n'est plus responsable de l'eau, c'est la CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée) qui a pris la relève. Il est possible de la contacter au numéro suivant : 04 99 47 48 49.

🔗 *Que signifie la facture d'eau reçue récemment ?*

Cette facture d'eau est un acompte qui sera déduit de votre relevé de fin d'année.

RUBRIQUE PREFECTURE /



🔗 *Comment peut-on avoir une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport ?*

Seules les mairies équipées d'un centre de traitement numérique pourront prendre en charge les dossiers de carte d'identité et ceux des passeports.

La mairie de Castelnau de Guers ne peut donc plus s'occuper des dossiers de carte d'identité. Cependant, elle pourra vous renseigner sur les pièces à fournir.

Si vous avez besoin d'une nouvelle carte d'identité (CNI), il vous faudra prendre rendez vous à la mairie de Pézenas au numéro suivant : 04 67 90 46 55, ainsi qu'effectuer votre demande sur le site suivant : <https://ants.gouv.fr/>.

🔗 *Que faire, j'ai égaré mon permis de conduire ?*

Si vous ne retrouvez pas votre permis de conduire, il vous faut effectuer une demande en ligne sur le site suivant : <https://ants.gouv.fr/>. Si vous avez des questions sur les pièces à fournir pour la constitution du dossier, la mairie peut vous renseigner.

Pour une déclaration de perte et un duplicata, c'est le même processus.



🔗 *J'aimerais changer ma carte grise, que faire ?*

Depuis le 13 octobre, il n'est plus possible de déposer les dossiers de carte grise en mairie, il vous faut faire votre demande en ligne sur le site suivant : <https://ants.gouv.fr/>.

RUBRIQUE ADMINISTRATIF /



🔗 *J'ai perdu mon attestation de recensement !*

Il est obligatoire de se faire recenser en mairie à l'âge de 16 ans.

La mairie n'a pas la possibilité de faire un duplicata, il faut contacter le centre de service national compétent à l'adresse suivante : csn-perpignan.jdc.fct@intradef.gouv.fr.

RUBRIQUE ETAT CIVIL /

⚡ Nous souhaitons nous Pacser. Quelles sont les démarches ?

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'**officier de l'état civil de la mairie** à partir du **1^{er} novembre 2017**. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Contacter le **service Etat Civil au 04.67.98.16.94** pour un rendez-vous ou pour tout renseignement.

RUBRIQUE URBANISME /



⚡ Vous avez un projet de travaux ?

Venez **vérifier en mairie si votre projet nécessite une déclaration** (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) avant de vous engager ou de commencer.

Dans le périmètre des 500 m autour de la chapelle castrale, les architectes des bâtiments de France (ABF) doivent être consultés et cela rallonge l'instruction d'1 mois.

Il faut déposer 5 exemplaires en mairie.

Attention l'instruction d'un dossier prend du temps :

- * 1 mois pour une DP et + 1 mois quand les ABF sont consultés ;
- * 2 mois pour un PC et + 1 mois quand les ABF sont consultés.

L'autorisation n'est définitive qu'en l'absence de recours au tiers ou de retrait. Délai : 3 mois.

Dès l'obtention de l'arrêté, vous devez l'afficher sur le terrain en question, sur un panneau type durant toute la durée du chantier, afin qu'il soit visible par tous.

⚡ Je dois déborder sur la route afin de pouvoir entreprendre des travaux :

Il est impératif de faire une demande d'occupation de voirie en mairie **2 semaines minimum** avant la date de dérangement.

RUBRIQUE ELECTIONS /

⚡ Quand dois-je m'inscrire ?

Toutes les personnes nées entre le 1er mars 1999 et le 28 février 2000 doivent impérativement vérifier en mairie leur inscription sur les listes électorales avant le **samedi 30 décembre 2017**.



Toute autre inscription sur les listes électorales doit se faire **avant le 30 décembre 2017 en mairie.**

RUBRIQUE DIVERSE /

⚡ J'ai remarqué un arbre mort, une chaussée sale... sur la commune, que dois-je faire ?

Dans ce cas, envoyez un mail à la mairie : accueil@castelnau-de-quers.com, avec en pièce jointe des photos, et l'adresse exacte ou le numéro de cadastre de la parcelle que nous ferons parvenir au service compétent afin de régler au plus vite le problème.

⚡ Que faire de mes encombrants ?

Si vous avez des encombrants, il suffit de prévenir aux numéros suivants : **04 67 90 90 74** ou **09 70 82 01 55**. Dans tous les cas, le service passe le **1er lundi de chaque mois**.





« LES CHIFFRES SONT TÊTUS ! »

PAR EDMOND LAROZE, ÉCONOMISTE ET RETRAITÉ DE LA BANQUE

FAUT-IL S'INSPIRER DE L'ALLEMAGNE ?



La population allemande n'a jamais compté si peu de chômeurs, ni autant de travailleurs précaires. La destruction de la protection sociale a changé les chômeurs en travailleurs pauvres. Malheureusement les réformes qui ont transformé le monde du travail allemand inspirent le gouvernement français dans la politique entreprise de réforme du code du travail. Politique soutenue par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), syndicat patronal français présidé par Pierre Gattaz.

Les réformes qui furent mises en place outre-Rhin sont l'œuvre de **Gerhard Schröder** le chancelier social-démocrate du début des années 2000. Ces réformes ont consisté à ramener l'allocation chômage à un an au lieu de deux, tout en encadrant les chômeurs avec la loi Hartz IV, baptisée du nom de son concepteur M. Peter Hartz ancien directeur du personnel de Volkswagen, et à favoriser les petits emplois sous l'appellation de « mini-jobs ». En Allemagne, quand on gagne moins de 450 euros par mois, on ne paie pas de cotisations sociales, mais on n'a pas de protection sociale ni de retraite. On dénombrait 7.800.000 mini-jobs en juin 2016 soit 19% des emplois salariés. Ces mini-jobs sont plus aisément attribués aux femmes allemandes pour le moment plus dociles que les femmes françaises. C'est une manière de vivre, une façon de faire conditionnée par la tradition et la survivance des trois K. Il s'agit de l'allitération *Kinder, Küche und Kirche*, que l'on traduit en français par « enfants, cuisine et église », elle se veut une représentation des valeurs traditionnelles dévolues aux femmes. L'origine de la formule est généralement attribuée au Kaiser Guillaume II, décrivant le rôle des femmes au sein de la société du XIXe siècle. Bien que la dénomination soit antérieure à l'avènement du régime nazi, elle demeure associée au Troisième Reich. Heureusement les femmes modernes allemandes regimbent et certaines d'entre-elles commencent à combattre cette coutume.

En Allemagne, 8,9% des salariés étaient pauvres en 2015 contre 5,9% en France. (Revue « Alternatives économique » septembre 2017).

Au sujet de la loi Hartz IV, M. Kölher, Secrétaire Fédéral du groupe des chômeurs de Verdi « Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft », littéralement « syndicat unifié des services » (syndicat allemand qui compte plus de 2,4 millions de membres) ... énonce : « Les syndicats ont beaucoup tergiversé. Leur position était d'au-

tant plus ambiguë que deux de leurs représentants avaient participé à la commission Hartz, l'un du DGB (Confédération allemande des syndicats), l'autre de chez nous. » Outre les deux syndicalistes, la commission Hartz comprenait deux élus, deux universitaires, un haut fonctionnaire et sept grands patrons dont ceux de la Deutsche Bank, du groupe chimique BASF et du cabinet de conseil McKinsey. « À l'évidence, les réformes Schröder n'ont pu s'imposer que parce que le gouvernement était social-démocrate, sans quoi la résistance aurait été beaucoup plus forte » concluait M. Kölher.

En Allemagne, la concertation entre syndicats et patronat qui fait partie de la culture du pays, n'a pas empêché récemment des grèves dans les chemins de fer et dans l'aviation civile. C'est un signe nouveau et une manifestation de lassitude.

Angela Merkel a entériné la création en 2016 du salaire minimum fixé à 8,84 euros de l'heure et ramené l'âge du départ à la retraite à 63 ans pour ceux qui ont commencé à travailler avant 18 ans. Ce mouvement n'a pas encore inversé la tendance, mais c'est un mieux.

En France la loi Hartz constitue une source de ravissement dans les milieux patronaux, médiatiques et politiques. Le modèle allemand gagne en puissance depuis la prise de fonction de M. Macron pour qui : « L'Allemagne a formidablement réformé » (Journal Ouest France 13 juillet 2017).

Nous venons de voir que les réformes Schröder ont surtout accru les inégalités et la précarité. Il n'en reste pas moins que l'Allemagne, si l'on considère son excédent commercial, son taux de chômage, son endettement, s'en sort beaucoup mieux que la France. Essayons d'en distinguer les raisons.

Premièrement : L'ALLEMAGNE A PROFITÉ DE SA FAIBLE DÉMOGRAPHIE.

En 2015, les femmes françaises avaient en moyenne deux enfants, les femmes allemandes 1,5. Malgré l'afflux récent de réfugiés, l'Allemagne n'a gagné que 2.000.000 habitants entre 2000 et 2016 contre plus de 6.000.000 en France. Ce chiffre de 2.000.000 doit être examiné de plus près. Il comprend le solde migratoire qui s'est élevé sur la période à 4.600.000 entrées d'étrangers sur le territoire dont 1.139.000 pour la seule année 2015 et 750.000 pour 2016. Sans l'apport de personnes immigrées, l'Allemagne aurait vu sa population baisser de 2.600.000 habitants.

Il est communément admis qu'une faible natalité est un handicap. L'exemple allemand affirme le contraire, en tout cas dans l'immédiat. En Allemagne le nombre d'élèves par classe est inférieur à celui qu'il est en France. Bien que les enseignants y soient mieux payés que chez nous, l'Allemagne dépense 0,7% de son PIB de moins que les Français pour l'éducation.

En 2015 on décomptait 4,8 millions d'Allemands de plus de 65 ans que de Français du même âge. Mais aussi 1,6 millions d'Allemands de moins de 15 ans que de Français du même âge. Entre 2000 et 2016 le nombre d'emplois a augmenté de 9,3% en Allemagne et de 8,3% en France. Mais dans la même période, la population d'âge actif française (15 à 64 ans) s'est accrue de 5,9% en France quand elle baissait en Allemagne de 2,2%. Plus que la différence en matière de création d'emplois, ce sont les différences démographiques qui expliquent la divergence des évolutions du chômage entre ces deux grands pays européens.

Deuxièmement : LES PAYS ÉMERGENTS ONT FAVORISÉ L'INDUSTRIE ALLEMANDE.

L'ancienne spécialisation de l'Allemagne dans la production des biens d'équipement s'est encore développée dans la dernière décennie. Selon la direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire (Eurostat), en 2016 l'emploi Allemand représentait 18% de l'emploi de l'Union Européenne. Au même moment l'Allemagne employait 34% des personnes travaillant en Europe dans le secteur des machines et des équipements électriques. La France de son côté ne représentait que 12% de l'emploi dans l'Union Européenne et seulement 6% de l'emploi dans le secteur des machines et des équipements électriques.

Quand la Chine et les pays émergents ont eu besoin de machines, ce sont les Allemands qui les ont fournis. Malheureusement les équipements français n'existaient plus ou presque.

L'industrie allemande a aussi bénéficié de la naissance de la demande dans les pays émergents dans un autre domaine d'équipement, celui des berlines de luxe. Quand les Chinois, les Indiens ou les Russes sont devenus assez riches pour rouler dans des grosses voitures, ils ont choisi une BMW ou une Mercedes plutôt qu'une Renault ou une Citroën.

La crise dite des subprimes née aux États-Unis, qui a déclenché la crise financière, puis économique de 2008 à nos jours a **moins pénalisé la production allemande que celle des autres pays européens**. La réactivité des entrepreneurs allemands leur a permis de remplacer les exportations qu'ils faisaient auparavant dans les pays de l'Union Européenne vers d'autres destinations aidés en cela par un euro plus faible que le dollar. Alors que l'Union Européenne absorbait 65% des exportations allemandes en 2007, elles n'étaient que de 29% en 2016, sans que le volume total des exportations se fût réduit.

On peut dire aussi que **la crise de la zone euro**, après 2008, qui s'est accompagnée d'une hausse des taux pour les pays endettés a été **une aubaine pour les finances publiques allemandes**, mais aussi pour les entreprises qui ont bénéficié d'un taux d'intérêt pour leurs emprunts plus favorable que celles situées dans les autres pays, grâce à la réputation d'îlot de sécurité attaché à l'Allemagne.

Troisièmement : L'ALLEMAGNE A PROFITÉ DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN.

L'évènement a constitué une épreuve pour l'Allemagne. Il a fallu **intégrer 16 millions de personnes vivant dans une partie du pays où les infrastructures étaient défectueuses**. Une opération coûteuse sur le moment, mais profitable pour le futur. L'économie de la République fédérale a bénéficié de **débouchés nouveaux** et ses cadres d'emplois à haute responsabilité dans la République démocratique.

Et c'est surtout **la pénétration du tissu industriel de l'est de l'Europe**, facilitée par la réunification, **qui lui fut profitable**. L'Allemagne a investi dans cette région trois fois plus que la France ne l'a fait. Le processus a pris toute son ampleur en 2000 avec **l'entrée dans l'Union Européenne des douze pays d'Europe centrale et orientale**. Pour l'exemple signalons l'achat des automobiles Tchécoslovaques Skoda par Volkswagen.

En 2016, l'Allemagne a exporté 2,7 fois plus de biens que la France ne l'a fait vers Europe de l'Est et elle a importé 1,8 fois plus. Avant la chute du mur, le principal pays à bas coût qui fournissait l'industrie allemande était la France. Après la chute du mur c'est devenu la Tchécoslovaquie et la Pologne avec des prix très inférieurs aux prix français. **Un salarié polonais revient quatre fois moins cher qu'un Français**.

Cette orientation vers l'est a aussi permis à l'Allemagne d'amortir la forte appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar dans la

période couvrant les années 2000 à 2003. Cette hausse de l'euro avait entraîné la désindustrialisation du reste de la zone euro, pendant que l'Allemagne gagnait en puissance productrice.

Quatrièmement : L'ALLEMAGNE A BÉNÉFICIÉ DE LA RÉDUCTION DE SA DETTE.

Dans une déclaration commune d'octobre 1950, les États-Unis, l'Angleterre et la France posaient un principe au sujet des réparations réclamées à l'Allemagne après la fin de la guerre 1939/45 : *« Les trois pays sont d'accord que le plan prévoit un règlement adéquat des exigences avec l'Allemagne dont l'effet final ne doit pas déséquilibrer la situation financière de l'économie allemande via des répercussions indésirables ni affecter excessivement les réserves potentielles de devise. »*

La situation de la République Fédérale Allemande (RFA) était critique, ce qui portait le risque d'une déstabilisation géopolitique en Europe. Il fallait absolument conserver la RFA dans le bloc atlantique. Lors d'une conférence à Londres le 27 février 1953, les trois pays convainquirent les 21 créanciers de la RFA, dont la Grèce, **de faire un effort exceptionnel pour aider la RFA**.

Ses décisions furent les suivantes :

- La dette de l'Allemagne était réduite de 62%. Elle passait de 39 milliards de marks à 14,5 milliards.
- Un moratoire de cinq ans était accordé.
- Un délai de 30 ans était prévu pour rembourser.
- Les taux d'intérêts étaient réduits.
- Si du fait d'une mauvaise conjoncture, la RFA connaissait des difficultés pour rembourser, il était prévu une suspension des paiements et les demandes de réparations étaient renvoyées à plus tard.

Pour mémoire, je rappellerai que l'Allemagne rendue principal responsable de la guerre 1914/1918 fut condamnée à de lourdes réparations. Ces réparations, s'élevaient à 132 milliards de marks-or. En 1932, les alliés renoncèrent à toute indemnité de guerre car l'Allemagne était durement touchée par la crise financière et économique de 1929. **Elle n'aura versé au total que 22,8 milliards de marks-or grâce aux capitaux que lui prêtèrent les Américains (plans Dawes et Young).**

Le plus gênant n'est pas le défaut de paiement. D'autres pays ont obtenu dans la seconde moitié du XXème la réduction ou l'abandon de leurs dettes, pourquoi pas l'Allemagne. Non, ce qui est irritant c'est **l'inflexible volonté de l'Allemagne**

à demander avec insistance le remboursement de celle des Grecs, pourtant bien moins importante que la leur, alors qu'eux-mêmes, et par deux fois, n'ont pas respecté leurs engagements.

EN GUISE DE CONCLUSION.

Vous le voyez, l'Allemagne a souvent bénéficié d'une situation politique qu'elle avait désirée ou qui lui était imposée. Mais elle a su s'adapter.

La gouvernance d'entreprise constitue une grande différence entre l'Allemagne et la France. Alors qu'en France les PDG d'entreprises sont tout puissants, l'organisation des sociétés allemandes répond à des critères différents. Cette gouvernance est caractérisée par l'existence de la *Mitbestimmung* (la codétermination). Si les salariés le demandent, toute entreprise de plus de 5 salariés doit se doter d'un *Betriebsrat* (Conseil d'entreprise). Le conseil dispose d'un **droit à la consultation et à l'information** comme en France, mais aussi d'un **pouvoir de veto sur un nombre important de décisions** : équipement des postes et gestion des temps de travail, embauches, mutations ou licenciements individuels, heures supplémentaires et plans sociaux collectifs. Dans tous les cas, **un chef d'entreprise allemand ne peut agir que s'il obtient l'accord de son Betriebsrat**. Dans les entreprises de plus de 500 salariés, ceux-ci représentent un tiers des membres du *Betriebsrat*. Au-delà de 2000 employés, ils fournissent la moitié des membres.

L'autre différence est dans **l'attitude du grand patronat**. Alors que les chefs d'entreprises allemands **protègent leur pays à travers leurs entreprises**, les Français sont plus sensibles aux résultats d'exploitation et à leurs enrichissements personnels. Certains allant même, si le profit est au bout, jusqu'à vendre leurs sociétés à l'étranger.

Revenons au titre de l'article qui était une question : **faut-il s'inspirer de l'Allemagne ?**

- * **Oui** pour son *organisation décentralisée*.
- * **Oui** pour la *bonne insertion des jeunes sur le marché du travail par l'apprentissage*.
- * **Oui** pour le *pouvoir important accordé aux salariés dans l'entreprise par la cogestion*.
- * **Oui** pour la *réactivité des patrons d'entreprises dans la recherche de débouchés à leur production*.
- * **Non** pour *copier les réformes Schröder* car si tout le monde serre les boulons, l'économie européenne ne peut que stagner et la France en pâtir.

→ FESTIVITÉS – VIE CULTURELLE

DEUXIÈME RÉSIDENCE D'ARTISTE
ANNA HAUSER-PELLERIN À L'HONNEUR

L'ART'récup



La commune de Castelnau de Guers soutient les artistes
et vous invite à passer à la résidence d'artiste à l'ARTelier
pour découvrir le travail en cours...



D'OCTOBRE 2017 À MAI 2018

Résidence ouverte au public chaque 3^{ème} samedi de 16h à 18h
et sur rendez-vous.

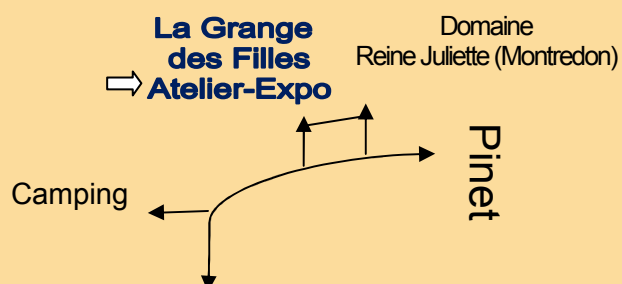
Demandez le calendrier et inscrivez-vous auprès d'Anna (places limitées) :

- > Ateliers de sculpture gratuits pour adultes (samedi matin) ;
- > Ateliers gratuits pour enfants à partir de 8 ans (samedi après-midi).

Renseignements : 06 83 25 76 86/ anna.pellerin@nordnet.fr



Anna Hauser-Pellerin



Vernissage 6 Juin 2018
18h Place de la Mairie

L'ARTelier, Chemin de la Grange des Filles, D161,
(en venant de Castelnau, première à gauche après la Pinède)

RETOUR EN IMAGES SUR... LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ !



**SOIRÉES « CULTURE, TERROIR ET VIN »
SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 AOÛT 2018**





VENUE DES BRESCOUDOS DIMANCHE 27 AOÛT 2018



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DIMANCHE 03 SEPTEMBRE 2018





CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Le COC est heureux de vous présenter son nouveau calendrier 2017-2018.

A cette occasion, nous vous rappelons **les concours de belote ont repris depuis le du 6 octobre 20h30, à raison d'un vendredi sur deux.**

Nous vous ferons parvenir un calendrier trimestriel prochainement.

La reprise des **cours de tambourin enfants** étant dépendante des adhésions, là aussi des précisions vous seront communiquées ultérieurement. Vous pouvez vous adresser à nous pour des renseignements complémentaires.

Pour nous adresser vos remarques, idées ou doléances :

clubomnisportscastelnaulais@gmail.com

Chaque adhérent recevra dans les jours qui viennent la nouvelle

composition du Conseil d'Administration par mail.

Enfin, nous vous rappelons que le COC organisera un **concours de pétanque "1 Parent + 1 Enfant"** à l'occasion du **Téléthon**, 1ère semaine de décembre, ainsi que le **concours de Noël le dimanche 24 au matin.**

Rendez-vous prochainement et bonne année sportive à toutes et tous.

CALENDRIER						
minimum/section 8 à 10 élèves	SAISON		2017-2018			
	la Carte du Club est obligatoire pour toutes activités (Assurances)			les Tarifs incluent carte COC / Assurances		
Activités	Public	jours & horaires	Intervenants	Lieu	Tarifs	Débuts
GYM DOUCE	Adultes	Lundi 16h15-17h15	M Cl. SOULIE	Polyvalente	120 €	lundi 25 sept
GYM DOUCE	Adultes	Jeudi 14h30-15h30	M Cl. SOULIE	Polyvalente		
QI GONG	Adultes Séniors	Lundi 10h30-11h30	Ch. SEVIN	Polyvalente	120 €	lundi 25 sept
QI GONG	Adultes Séniors	jeudi 10h-11h	Ch. SEVIN	Polyvalente		
Tennis de Table	poussins-benjamins	Lundi 17h30-18h30	G. SANTOS	Polyvalente	70 €	lundi 25 sept
Atelier Pêche-Nature	tout public	Jeudi 17h30-19h/15 jours	G. SANTOS	salle du COC	90 €	Jeudi 28 sept
Danse enfants	3-5 ans	Mercredi 17h15-18h15	S. ALLEMAND	Polyvalente	105 €	Mercredi 27sept
Danse pré-Ados	6-8 et 9-12 ans	Mercredi 18h15-19h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	105 €	Mercredi 27sept
Danse Ados	ados	Mercredi 19h15-20h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	120 €	Mercredi 27sept
Danse adultes	Adultes	Mercredi 20h15-21h15	S.ALLEMAND	Polyvalente	120 €	Mercredi 27sept
Initiation aux Sports psychomotricité Equilibre-Souplesse	3 à 6 ans	Mardi 17h30-18h30	C. BOYER	Polyvalente	100 €	Mardi 26 sept
Découverte du Sports athlétisme-course-hand-foot-gym	6 à 12 ans	Mardi 18h30-19h30	C. BOYER	Polyvalente	100 €	Mardi 26 sept
BADMINTON	TOUT PUBLIC	Jeudi 18h-19h30	X. ROQUE	Polyvalente	80 €	Jeudi 28 sept
TAMBOURIN	poussins-benjamins	A DEFINIR	T. ALLEMAND	Terrain COC	55 €	A DEFINIR
TAMBOURIN	cadets	A DEFINIR	ROUVRAIS/CROS	Terrain COC	55 €	A DEFINIR
TAMBOURIN	juniors-séniors	A DEFINIR	T. ALLEMAND	Terrain COC	80 €	A DEFINIR
PETANQUE	tout public	A DEFINIR	D. PORTES	Terrain COC	inscriptions concours	A DEFINIR
BELOTE	tout public	1 VENDREDI SUR 2 /20h30	B. LAIRD	Salle COC	inscriptions concours	vendredi 06 octobre
ACTIVITES PONCTUELLES	tout public	Sortie Pêche - sortie VTT	Soirée Patinoire	Journée SKI	en fonction	A DEFINIR

L'ATTRAPE-LIVRES

Un été actif pour l'attrape-livres qui a débuté avec l'Assemblée Générale.

Peu de monde mais quelques changements : **Yves Gruffaz devient secrétaire de l'association**. La trésorerie est saine et permettra de mener à bien nos futurs projets.

Nous avons participé à la journée des **Brescoudos** en tenant un stand buvette et livres de moto. Le succès et une bonne ambiance étaient au rendez-vous !!

Le **forum des associations** début septembre a mieux fonctionné que l'an passé : plus de monde et de nouvelles adhésions (photo ci-contre).

Notre dernier événement a eu lieu le vendredi 29 septembre pour **la fête des 2 ans et l'inauguration de la deuxième Bib de rue** à l'aire de pique-nique rue Beauregard (voir article ci-dessous)

Nous avons partagé un goûter et avons collecté des livres sur les thèmes du voyage, du spectacle... Retrouvez-les dans cette nouvelle Bib de rue !

Pour nous contacter :

bibderues-castelnau@gmx.fr / 06 29 85 07 91



Midi Libre.com

Midi Libre du 01/10/2017 Par Jean-Claude Mithouard

Une bibliothèque de rue à Beauregard

Sur un concept que beaucoup pensaient voué à l'échec l'association L'Attrape-livres a fêté son anniversaire en installant une deuxième bibliothèque de rue, deux ans après la mise en place de celle située en face de la mairie et dont le fonctionnement s'est avéré très satisfaisant.

Cela faisait déjà un an que l'idée était dans l'air comme l'a rappelé la présidente Stéphanie Rouyer, encore fallait-il décider du lieu et avoir le meuble. C'est désormais chose faite et la somptueuse armoire ornée du blason du village trône rue Beauregard, à côté du terrain de boules, point de passage de nombreux randonneurs.

Un travail remarquable a été effectué sur ce meuble qui, équipé de portes coulissantes, peut ainsi avoir le blason à gauche ou à droite pour satisfaire tout le monde. Cette armoire est dédiée aux livres consacrés aux voyages et aux arts avec un étage destiné aux enfants. Le principe demeure le même : on prend et on rapporte.



Photos : JC Mithouard

ATELIER CRÉAS PASSIONS



Créas passions a repris ses ateliers couture les **samedis matins** depuis le 7 octobre.

Comme l'année dernière et pour répondre à une demande croissante, cette année encore, il y a deux cours : un de **8h20 à 10h20** et un autre de **10h30 à 12h30**.

Si vous êtes intéressé(e) par tout ce qui touche aux loisirs textiles, si vous avez envie de découvrir les techniques de la couture de la coupe à l'assemblage, quel que soit votre niveau :

N'hésitez pas à contacter Magali au 06.50.00.94.84



COUSIDO DE PLEG À PLEG

Nos adhérentes, toujours aussi nombreuses, ont retrouvé avec joie les activités du mardi après-midi. Bonne rentrée à tout le monde.

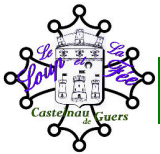


La nouvelle saison 2017-2018 démarre !

- ⇒ Le **petit LOTO** a repris le **vendredi après-midi**.
- ⇒ Le **12 novembre** : premier **grand LOTO**.
- ⇒ Les couturières et les tricoteuses se réunissent à nouveau **le mercredi** pour confectionner de beaux ouvrages qui seront **en vente avant Noël** et pour la **fête des Mères**. Les personnes ayant du temps libre sont invitées à les rejoindre car elles sont peu nombreuses.
- ⇒ Le **24 novembre** : sortie d'une journée à **Sauclières** (Aveyron).
- ⇒ Le **3 décembre** aura lieu notre **Assemblée Générale**. Nous invitons les nouveaux arrivants à Castelnau de Guers à nous rejoindre en téléphonant à la Présidente : **06 86 64 30 83**.
- ⇒ En **janvier** : après-midi récréatif autour de la **galette des rois**.
- ⇒ En février : **grand repas dansant**, puis nous visiterons **Toulouse**.
- ⇒ Il y aura d'autres sorties d'une journée à définir et un grand voyage en mai ou juin.



LE LOUP ET LA FÉE DE CASTELNAU DE GUERS



L'association "Le Loup et la Fée" a participé à la journée des associations le dimanche 3 septembre 2017 qui s'est déroulée à Castelnau de Guers.

À ce jour, nous sommes en pleins préparatifs pour la Fête du Loup qui aura lieu le **vendredi 10 Novembre 2017**.

À cette occasion, une **déambulation** sera prévue en fin de journée et sera suivie **d'une soirée**.

2ème Fête du Loup - Le programme

- ⇒ Rdv à 19h à la Maison du Peuple de Castelnau de Guers pour un apéritif offert.
- ⇒ S'en suivra ensuite une **déambulation** de notre **grand Loup**, sa **jolie Fée** et ses **supers musiciens** dans les rues du village.
- ⇒ Et pour finir nous passerons le reste de la **soirée tous ensemble** autour de quelques **assiettes de Tapas** et de quelques **verres** pour danser et chanter jusqu'au bout de la nuit !
- ⇒ Tout ça en présence de **DJ Tije**

CASTELNAU de GUERS
2ème Fête du Loup
Vendredi 10 Novembre

Apéritif offert
19h Maison du Peuple
Déambulation dans le village
Buvette-Restaurant Soirée
Renseignements 0630114672

La chapelle de Saint-Antoine a fait récemment l'objet de travaux de consolidation par l'entreprise Munoz.



Photo : JC Mithouard

Lors de notre prochaine sortie du **2 décembre**, nous irons visiter la nou-

velle exposition du **musée de Lattes** intitulée « **Circulez, y'a tout à voir** » au sujet de l'**archéologie des grands travaux entre Nîmes et Montpellier**. Ces dernières années, le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier et le déplacement de l'autoroute A9 ont permis de réaliser des **opérations archéologiques d'envergure exceptionnelle**.

Sur plus de 100 km de linéaire cumulés (et près de 1200 hectares), une centaine de sites archéologiques pour la plupart inédits, ainsi qu'une

importante série d'objets remarquables ont été découverts.

Départ à 14h en covoiturage devant la mairie.

Notre **prochaine publication sur les croix de chemins** avance et devrait être disponible à la fin de l'année.

Pour de plus amples informations :

Site internet :

[http://patrimoine-](http://patrimoine-castelnau.wixsite.com/aspahc)

[castelnau.wixsite.com/aspahc](http://patrimoine-castelnau.wixsite.com/aspahc)

Noël Houllès : 04 67 98 04 58



CLUB PHOTO DE CASTELNAU DE GUERS

LE CLUB PHOTO, C'EST PARTI !

Succès pour cette première réunion du CPCG du vendredi 15 septembre. **Plus d'une quinzaine de personnes** intéressées par la photographie étaient présentes. Ce fut l'occasion de faire connaissance et de détailler les différentes activités proposées par le club.

Nous nous retrouvons tous **les vendredis de 20h30 à 22h30 salle attenante à la Mairie** (sauf période de congés scolaires) ainsi que pour des **sorties de prise de vue**.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire si la photographie numérique vous intéresse.

Pour nous contacter :

CPCG chez Gérard Guiraud

3, rue des Jasses, 34120 Castelnau de Guers

Tel : 04 67 98 88 19

clubphoto-castelnaudeguers@laposte.net

<https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>



Midi Libre.com

Midi Libre du 05/10/2017
Par Jean-Claude Mithouard

Le temps maussade n'a pas découragé les membres du nouveau club photo de Castelnau qui se sont retrouvés ce dernier samedi de septembre à Saint-Antoine pour leur première sortie.

Au menu de ces premiers travaux pratiques : la priorité à l'ouverture du diaphragme. Une bonne occasion pour faire connaissance tout

en échangeant des informations techniques. Le club alternera apprentissage théorique en ateliers et sorties conviviales, soit pour pratiquer la photo, soit pour visiter des expositions. Il est aussi prévu des rencontres avec d'autres clubs photo, des échanges avec des associations du village, des activités qui impliqueront le club dans la vie de la commune avec, entre autres, l'idée de réaliser des cartes postales.

Le nouveau club photo de Castelnau a rencontré immédiatement le succès. Il compte déjà 22 membres avec autant d'hommes que de femmes et 17 sont Castelnaulais. Quelques membres sont déjà des photographes amateurs confirmés. D'autres ont pratiqué la

photo argentique et veulent se perfectionner dans la photo numérique. Depuis le vendredi 15 septembre, date d'ouverture du club, les ateliers s'articulent selon deux axes : prise en main de l'appareil photo numérique et traitement des images après la prise de vue grâce à des logiciels de post-traitement.

Les réunions ont lieu tous les vendredis à 20h30 dans la salle attenante à la mairie, sauf vacances scolaires, et sont animées essentiellement par les membres fondateurs de l'association Gérard Guiraud et Max Lê Vàn. Les projections de photographies réalisées par les membres donnent lieu à des échanges enthousiastes dans une atmosphère chaleureuse.



Photo : JC Mithouard

GÉNÉRATIONS CASTELNAU

Les bénévoles de l'association sont heureux de vous retrouver après ce bel été.

Notre **Festival Occitan** début juin a su attirer beaucoup de curieux et de passionnés autour de concerts, déambulation d'animaux totémiques et bien d'autres surprises.

En partenariat avec la Municipalité, nous avons organisé le **repas pour la soirée du 13 juillet**.

Près de 180 personnes étaient réunies pour déguster la paëlla préparée par Sylvia.

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu, et les membres de l'association sont heureux de vous retrouver et vous concocter de **beaux projets pour le dernier trimestre de l'année**, et travaillent déjà pour 2018 dont le calendrier prend forme.

La dernière **Boum pour Enfants** s'est déroulée à la Maison du Peuple le vendredi 6 octobre.

Pour ceux qui s'en souviennent et étaient présents en août 2014, un atelier de **chants GOSPEL** suivi d'une représentation en public avaient eu lieu à l'église de Castelnau.

C'est pour renouveler ce moment magique en émotion, dans une ambiance musicale, chaleureuse et colorée, que l'association fait revenir cette très émouvante et chef de chœur **Rachel Ratsizafy**, et va vous proposer **4 ateliers de chants GOSPEL** pour ados et adultes en décembre.

Une représentation finale sous forme de concert à la Maison du Peuple se déroulera le **vendredi 22 décembre**, avec :

> la **chorale de Celleneuve** (Montpellier)

> et une 1^{ère} partie par les **participants des ateliers et des enfants de l'école par le biais des NAP**.

Les informations précises sur ces projets vous seront prochainement dévoilées (cf affiche ci-dessous). **Si vous désirez d'ores et déjà des renseignements, merci de nous contacter.**

Devenir membre adhérent, nous accompagner dans nos projets, nous aider humainement..., tout cela vous intéresse?

Merci de vous rapprocher des membres actuels qui sauront vous renseigner.

A très bientôt.

Le Bureau de Générations Castelnau
Tel : 06 70 53 37 10



Stage Stage+concert 40 €

Concert Entrée 8 € Gratuit - de 12 ans

Chœur de Celleneuve
Dirigé par Rachel Ratsizafy

PIANO Cédric Chauveau

BATTERIE Vincent Bartoli

GOSPEL

CASTELNAU-DE-GUERS
Maison du Peuple

Ateliers : 4 Ateliers enfants (8-11ans) : 16h10 - 17h10 pendant les NAP
4 Stages adultes : 18h30-20h30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 17/11/17

Concert Vendredi 22 décembre 2017 à 20h

Buvette et petite restauration

Renseignements et inscriptions Maëva au 06.21.00.19.96

ALSH « Les Pains Beaux »

Générations Castelnau

LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

Cet été, les Visites Théâtralisées ont connu de **nombreux changements** : nouvelles saynètes, nouveaux comédiens...

De nouveaux amis sont prêts à participer à l'aventure pour remplacer un absent, partager les rôles, venir étoffer l'animation musicale ou nous photographier. **Merci à eux !**

Les visiteurs, toujours plus nombreux (plus de 100 aux mois de juillet et d'août) ont semblé conquis.



Avec l'automne, les visites se mettent en veille et les mousti-

ques reprennent leurs activités théâtrales.

La troupe donnera encore **deux représentations de « Ainsi Soient Elles »** (la toute dernière à Castelnau le dimanche 10 décembre) avant de travailler une nouvelle pièce.

Vous en saurez plus bientôt sur notre site :

<http://theatre-castelnau.wixsite.com/rossesmoustiques>

En attendant, à la revoyure!



Photos de Max Le Van et Gérard Guiraud



ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Les vacances sont terminées. **Les cours de peinture ont repris avec Michel**, le jeudi de 14h à 17h, depuis le 7 septembre.

Les cours avec **Maryse** ont repris le mardi 3 octobre de 15h30 à 20h. Elle a tenu son échoppe jusqu'à fin septembre (6 rue Triperie Vieille à Pézenas) où elle a pu montrer son travail et vous donner des explications sur les cours qu'elle dispense à ses visiteurs.

Carine enregistre les inscriptions pour les enfants, ils ne sont pas nombreux pour l'instant, il serait dommage pour les petits déjà inscrits que les cours n'aient pas lieu faute de participants.

Delphine assure les cours de couture depuis le 2 octobre tous les lundis de 14h à 17h.

Des places sont encore disponibles pour les quatre cours.

tel DELPHINE : 04.67.98.19.75 pour la couture et la peinture avec Maryse et Michel

tel CARINE : 06.87.46.00.26 pour la peinture et arts plastiques avec Carine



→ ETAT CIVIL



INFOS PRATIQUES

Mariages



Toutes nos félicitations
et tous nos vœux de bonheur à

**Gunnar BJÖRK
&
Ulrika OSKARSSON**

**Willy BANTUELLE
&
Valérie PRONOST**

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal présentent leurs
plus sincères condoléances aux
familles de

Yannick LAUTIER

**Thérèse DECK
épouse STAKITCH**

Freddy ESTREMÉ

Robert MAZET

Pascal MARTIN

**Anne BRU
épouse CHERPENTIER**

Louis GARCIA

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⌘ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⌘ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⌘ **MICHEL Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⌘ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ⌘ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

ADMINISTRATIONS

MAIRIE *

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04 67 98 13 61
Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :
06 38 65 13 04 (Maire)

AGENCE POSTALE COMMUNALE *

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h00
Tel : 04 67 93 83 96

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h00 - Tel : 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel : 04 67 98 13 65

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Secrétariat du canton de Pézenas
Tel : 04 67 67 60 82

Pour contacter le secrétariat de la Mairie par service :

Marion RUBIO : accueil@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.13.61

Martine LAHOZ : finances@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.16.93

Claudia WEICHERT : urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com / 04.67.98.16.94

* AGENCE POSTALE COMMUNALE ET SECRÉTARIAT ÉVOLUTION DES HORAIRES D'OUVERTURE EN 2018

A fin de répondre au mieux à vos attentes et de vous offrir des services optimisés, un aménagement des horaires d'ouverture au public de l'Agence Postale Communale et du secrétariat de la Mairie **sera effectif à partir du 1er janvier 2018** :



⇒ L'agence Postale sera fermée **le samedi matin.**

En revanche, il vous sera désormais possible de **retirer les objets mis en instance par la Poste au secrétariat de la Mairie l'après-midi.**

⇒ Le secrétariat sera fermé au public **le mercredi après-midi.**

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34



→ AGENDA

OCTOBRE

OCTOBRE

📅 **Dimanche 29/10 : PASSAGE À L'HEURE D'HIVER (-1h)**

NOVEMBRE

NOVEMBRE

📅 **Vendredi 03/11 : VEILLÉE CINÉ HALLOWEEN** (ALSH / Générations Castelnau - Maison du Peuple - 20h)

📅 **Lundi 06/11 : RENTRÉE SCOLAIRE**

📅 **Vendredi 10/11 : 2^{ème} FÊTE DU LOUP** (Le Loup et la Fée - Maison du Peuple - 19h)

📅 **Samedi 11/11 : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918**

📅 **Dimanche 12/11 : PREMIER GRAND LOTO DU 3^{ème} ÂGE** (Club du 3^{ème} Age - Maison du Peuple)

📅 **Vendredi 24/11 : SORTIE À SAUCLIÈRES DANS L'AVEYRON** (Club du 3^{ème} Age)

DECEMBRE

DECEMBRE

📅 **Samedi 02/12 : SORTIE DE L'ASPAHC À LATTES** (ASPAHC – Rdv 14h Place de la Mairie)

📅 **Dimanche 03/12 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DU 3^{ème} ÂGE** (Maison du Peuple)

📅 **Vendredi 08/12 : CONCOURS DE BELOTE - TÉLÉTHON** (COC - Maison du Peuple - 20h30)

📅 **Samedi 09/12 : CONCOURS DE PÉTANQUE - TÉLÉTHON** (COC - boulodrome - 9h)
// **LOTO DES ASSOCIATIONS - TÉLÉTHON** (Maison du Peuple - 17h)

📅 **Dimanche 10/12 : THÉÂTRE « AINSI SOIENT-ELLES » - TÉLÉTHON** (R. Moustiques - Maison du Peuple - 17h)

📅 **Dimanche 17/12 : MARCHÉ DE NOËL** (Maison du Peuple)

📅 **Jeu** **di 21/12 : C'EST L'HIVER**

📅 **Vendredi 22/12 : CONCERT DE GOSPEL** (Générations Castelnau - Maison du Peuple - 20h)

📅 **Samedi 23/12 : VACANCES SCOLAIRES // LOTO** (Castelnau en Fête - Maison du Peuple)

📅 **Dimanche 24/12 : CONCOURS DE PÉTANQUE** (COC - Boulodrome - 9h)

📅 **Lundi 25/12 : C'EST NOËL !**

📅 **Dimanche 31/12 : RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com